



Procès-Verbal

Conseil Municipal Séance du 24 mars 2023

Convocation du 17 mars 2023

Absent(s) Excusé(s) :

Julie BRILLOUET, Valérie LIZAMBART

Madame Julie BRILLOUET donne pouvoir à Madame Marie-Pierre BOURGET

Madame Valérie LIZAMBART donne pouvoir à Monsieur Guillaume BRIN

Secrétaire de séance : Myriam TEMPLERAUD

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1- Budget Communal

a/ Compte de gestion 2022

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du budget communal.

b/ Compte administratif 2022

- Section de fonctionnement :.....+ 958 785,47 €

- Section d'investissement :.....+ 114 231,30 €

Total :.....+ 1 073 016,77 €

Le solde des dépenses/recettes engagées, restes à réaliser est de – 62 500,00 €, le résultat d'investissement couvrant ce solde, la somme disponible à reprendre au budget primitif 2023 est de 958 785,47 € en fonctionnement et de 114 231,30 € en investissement.

Josette GUITTON se retire de la séance pour cette délibération et laisse la présidence à Marie-Pierre BOURGET. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022.

c/ Les subventions aux associations :

Nelly LOIZEAU quitte la séance.

Associations hors sport	Subvention accordée	Associations sportives	Subvention accordée
ADMR	750,00 €	Football	1 436,00 €
Agriculteurs (sur présentation de facture)	531,44 €	Football (provision)	1 000,00 €
APEL Romag'Noël (provision)	Maxi 1 500,00 €	Eveil Danse	1 214,00 €
ARMHA	210,00 €		
Association Verte Vallée	450,00 €	Subventions exceptionnelles	
Bibliothèque	3 000,00 €	Association Verte Vallée	350,00 €
CSI – Coordination enfance (provision)	3 600,00 €	Bibliothèque	300,00 €
Les Restos du Cœur	615,00 €	Club du Temps Libre	600,00 €
Multi Act'Enfance	20 000,00 €	Multi Act'Enfance	5 000,00 €
OGEC – Contrat d'association (à titre indicatif, variable suivant effectifs)	107 866,00 €	Sol'Esperança	670,00 €
Total toutes associations :	149 092,44 €		

Participation à l'école : 493,00 € / élève de classe élémentaire

684,00 € / élève de classe maternelle

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les subventions listées ci-dessus.

Nelly LOIZEAU reprend sa place.

d/ Budget primitif 2023 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget communal	2 353 984,47 €	1 473 438,00 €	3 827 422,47 €

Section de fonctionnement :

	Chapitres	Pour mémoire Budget primitif + décision modificative 2022	Budget primitif 2023
	DEPENSES	1 895 049,66 €	2 353 984,47 €
011	Charges à caractère général	415 600,00 €	521 900,00 €
012	Charges de personnel	376 650,00 €	392 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	303 960,00 €	461 275,77 €
014	Atténuation de produits	12 000,00 €	13 000,00 €
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	48 000,00 €	43 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	-
68	Dotations aux amortissements et provisions	14 541,00 €	50 000,00 €
022	Dépenses imprévues	76 298,66 €	-
023	Virement à la section d'investissement	643 000,00 €	872 008,70 €

	Chapitres	Pour mémoire Budget primitif + décision modificative 2022	Budget primitif 2023
	RECETTES	1 895 049,66 €	2 353 984,47 €
013	Atténuation de charges	9 700,00 €	43 000,00 €
70	Produits services du domaine/ventes diverses	98 680,00 €	103 300,00 €
73	Impôts et taxes	807 305,00 €	855 198,00 €
74	Dotations, subventions et participations	296 647,00 €	293 701,00 €
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00 €	100 000,00 €
002	Reprises résultats antérieurs	582 717,66 €	958 785,47 €

Les taux d'imposition 2023 :

Le Conseil Municipal décide, par vote à bulletins secrets ayant fait ressortir les résultats suivants :

- 0 % d'augmentation : 1 voix
- 1 % d'augmentation : 2 voix
- 1,5 % d'augmentation : 15 voix

d'augmenter les taux d'imposition de 1,5 % pour l'année 2023.

	Bases prévisionnelles	Taux 2023	Produits
Taxe foncier bâti	1 787 000 €	43,05 %	769 304 €
Taxe foncier non-bâti	92 100 €	43,09 %	39 686 €
Taxe d'habitation	27 613 €	15,80 %	4 363 €
Coefficient correcteur			- 78 592 €
Produit attendu			734 761 €

Section d'investissement :

Dépenses (y compris les restes à réaliser)

- Remboursement du capital des emprunts	113 438,00 €
- Dépôts et cautionnements	2 000,00 €
- Frais d'études / subventions d'équipement	164 500,00 €
- Acquisitions immobilières, agencements de terrains	351 500,00 €
- Acquisitions véhicules, matériel et outillages techniques	61 000,00 €
- Acquisitions mobilier, matériel de bureau et informatique	56 500,00 €
- Acquisitions matériel divers	51 000,00 €
- <u>Constructions et travaux de bâtiments / voirie</u>	<u>673 500,00 €</u>
TOTAL	1 473 438,00 €

Recettes (y compris les restes à réaliser)

- Résultat d'investissement	114 231,30 €
- Prélèvement sur section de fonctionnement	872 008,70 €
- Cessions d'immobilisations	28 500,00 €
- FCTVA / Taxe d'aménagement	32 900,00 €
- Subventions (salle de sport et cantine)	136 798,00 €
- Remboursement des terrains Lot. Domaine Croix des Rouleaux 3	233 000,00 €
- Réintégration frais d'études	4 000,00 €
- Dépôts et cautionnements	2 000,00 €
- <u>Amortissement frais d'études et subventions d'équipement</u>	<u>50 000,00 €</u>
TOTAL.....	1 473 438,00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget communal.

2 – Budget Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux »

a/ Compte de gestion 2022

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du budget Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux ».

b/ Compte administratif 2022

- Section de fonctionnement :.....	+ 836 241,57 €
- Section d'investissement :.....	+ 415 855,98 €
Total :..	+ 1 252 097,55 €

Josette GUITTON se retire de la séance pour cette délibération et laisse la présidence à Marie-Pierre BOURGET.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022.

c/ Budget primitif 2023

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget lot. « Domaine de la Croix des Rouleaux »	1 012 251,57 €	649 200,00 €	1 661 451,57 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux ».

3 – Budget Lotissement « des Tisserands »

a/ Compte de gestion 2022

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du budget Lotissement « des Tisserands ».

b/ Compte administratif 2022

- Section de fonctionnement :.....+ 104 916,62 €

- Section d'investissement :.....0,00 €

Total :.....104 916,62 €

Josette GUITTON se retire de la séance pour cette délibération et laisse la présidence à Laurent GAUDRY.
Marie-Pierre BOURGET quitte la séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022.

c/ Budget primitif 2023

Josette GUITTON et Marie-Pierre BOURGET rejoignent la séance.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Lotissement des Tisserands	168 438,00 €	0,00 €	168 438,00 €

Marie-Pierre BOURGET quitte la séance

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget Lotissement « des Tisserands ».